

Le Contrat d'Accès aux Soins (C.A.S.)

Qu'est ce que c'est ?

Le C.A.S. a été signé par des milliers de médecins du secteur 1 et du secteur 2 (à honoraires libres) par lequel ils s'engagent à :

- ne pas augmenter leurs tarifs,
- modérer les dépassements d'honoraires.

Votre médecin est-il adhérent au C.A.S. ?

Vous pouvez le découvrir dès maintenant sur :

<http://annuaire.sante.ameli.fr>



€ Honoraires avec dépassements maîtrisés (contrat d'accès aux soins)

Conventionné secteur 2 avec contrat d'accès aux soins



Nous contacter

Pour toute question sur vos démarches de santé, contactez votre service client :

0972 722 300

Non surtaxé
Prix d'un appel local

Du lundi au vendredi de 8h à 20h

Gras Savoye Santé
TSA 84 256
77 283 AVON CEDEX

serviceclient@grassavoye.com

Vous pouvez également contacter un conseiller par Tchat sur votre extranet assuré :



<http://espace-client.grassavoye.com>



GRAS SAVOYE, société de courtage d'assurance et de réassurance
Siège Social : Immeuble Quai 33 33/34 quai de Dion Bouton CS 70001 92 814 Puteaux Cedex Tél 01 41 43 50 00 Télécopie 01 41 43 55 55 <http://www.grassavoye.com> Société par actions simplifiée au capital de 1 432 600 euros 311 248 637 RCS Nanterre N° FR 61311248637 Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 001 707 (<http://www.orias.fr>) Gras Savoye est soumis au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) 61 rue Talbott 75436 Paris Cedex 9

Crédits Photos : ©Getty Images

GRAS SAVOYE | Courtier en assurances



Le Contrat Responsable

Ce qui change pour vous et pour votre complémentaire santé



Fiche N°1 1/2

Le nouveau Contrat Responsable

Qu'est ce que c'est ?

La complémentaire santé de votre entreprise doit s'inscrire dans un ensemble de règles « responsables » **pour bénéficier d'avantages sociaux et fiscaux.**

Le contrat responsable a été initialement mis en place en 2006 pour :

- inciter les assurés à suivre le parcours de soins coordonnés,
- leur offrir la meilleure couverture des dépenses possible,
- limiter les dépenses inutiles.



Quelles nouveautés ?

Depuis le 1er janvier 2016, de nouvelles obligations ont modifié vos garanties :

- **encadrement des dépassements d'honoraires** des médecins adhérents au Contrat d'Accès aux Soins (C.A.S.),
- **plafonnement** des dépenses d'optique,
- **limitation** du nombre de paires de lunettes,
- **remboursement différencié** entre les médecins adhérents au CAS et les non adhérents.

Ce qui change pour vous

Votre contrat prendra désormais en charge au minimum :

- **Le Ticket Modérateur* sur l'ensemble des soins** à l'exception des cures thermales, des médicaments dont le service médical est modéré (30%) ou faible (15%) et de l'homéopathie.
- **Le Ticket Modérateur sur les frais d'hospitalisation** (avec ou sans hébergement) y compris la participation forfaitaire de 18 euros.
- L'intégralité du Forfait Journalier Hospitalier **sans limitation de durée.**

Et pour l'optique ?

2 ans

En matière d'optique, les garanties des contrats responsables ne doivent prévoir qu'une prise en charge **par période de deux ans limitée à :**

- un équipement composé de **deux verres**
- **une monture**

Votre contrat intègre également **des plafonds de remboursement maximum** pour les verres et pour la monture.

* Ticket Modérateur : restant dû par l'assuré après le remboursement de la Sécurité sociale (hors dépassements d'honoraires, franchise et pénalités).



Bon à savoir :

Les remboursements de la Sécurité sociale **sont plus importants** pour une consultation chez un médecin adhérent au C.A.S.

Vous serez aussi **mieux remboursé** par votre complémentaire.

1 an

Par dérogation cette période de deux ans **est réduite à un an :**

- pour **un mineur**,
- ou en cas de renouvellement de l'équipement justifié par **une évolution de la vue.**

FONCTIONNALITES DISPONIBLES SUR L'APPLICATION

Mon compte

- Information contrat(s)
- Liste des bénéficiaires
- Inscription aux E-services
- Changement de mot de passe
- Changement de coordonnées postales
- Demande de certificats

Remboursements

- Règlements effectués
- Règlements en attente
- Règlements directement faits aux professionnels de santé

Géolocalisation :

- Professionnels de santé conventionnés SP Santé / I-Santé et Viamédis
- Praticiens conventionnés réseaux Santéclair, Itélis, Viamédis / Kalivia

Carte de tiers payant:

- Visualiser sa carte SP Santé / I-Santé
- L'envoyer par email à un tiers
- Commander une nouvelle carte

Mes courriers :

- Courriers envoyés par Gras Savoye
- Formulaire de contact avec envoi de pièces jointes
- Envoi de factures / devis adressés en image ou PDF

Prise en charge hospitalière :

- Effectuer directement une demande de prise en charge hospitalière

Gestes et numéros d'urgence :

- Accessibles dès l'écran de connexion

TELECHARGER L'APPLICATION

Disponible pour smartphones et tablettes android sur Google Play ou pour Iphones et Ipad sur l'App store.



Recherchez l'appli « Gras Savoye Santé » dans la catégorie Forme et Santé de votre store.



Ou flashez le code ci-dessous avec votre smartphone :



Google Play



App Store



GRAS SAVOYE, société de courtage d'assurance et de réassurance
Siège Social : Immeuble Quai 33, 33/34 quai de Dion Bouton, CS 70001, 92 814 Puteaux Cedex. Tél : 01 41 43 50 00. Télécopie : 01 41 43 55 55. <http://www.grassavoye.com>. Société par actions simplifiée au capital de 1 432 600 euros. 311 248 637 RCS Nanterre. N° FR 61311248637. Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 001 707 (<http://www.orias.fr>). Gras Savoye est soumis au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) 61 rue Talibout, 75436 Paris Cedex 9.

GRAS SAVOYE | Assurances de personnes

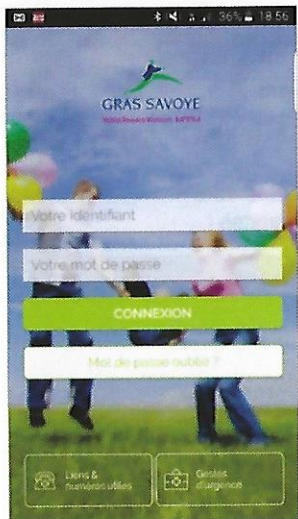
Application mobile « Gras Savoye Santé »

Ma complémentaire Santé disponible sur mobile en toutes circonstances !



Fiche N°2 1/2

COMMENT LANCER L'APPLICATION ?



Vos identifiants sont les mêmes que ceux utilisés pour l'Extranet Assurés.

Identifiant = adresse email communiquée + votre mot de passe



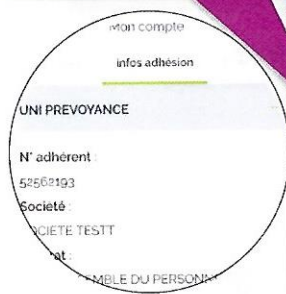
Vous avez oublié votre mot de passe ou vous ne le connaissez pas ?
Utilisez la fonction « mot de passe oublié » pour le réinitialiser ou recevoir de nouveau le mail d'activation.

Vous ne nous avez pas encore communiqué d'adresse email ?

Contactez directement le Service Clients par email : serviceclient@grassavoie.com

Ou par téléphone au numéro indiqué sur votre carte de Tiers-Payant ou tout courrier émanant de nos services.

Accédez au menu « mon compte » directement par un tap sur l'icône verte.

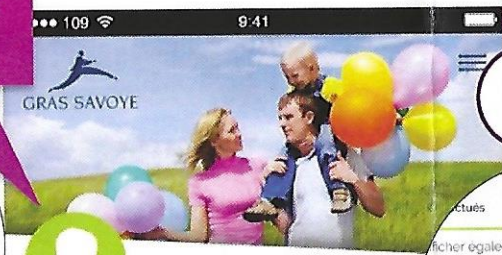


Affichez votre carte de Tiers Payant* avec la possibilité de l'envoyer par email ou commandez une nouvelle carte (valable pour tous).

* SP Santé uniquement

Pour ouvrir le menu :

Tap sur l'icône en haut à droite de l'écran ou glisser le doigt vers la gauche depuis le côté droit de l'écran.



Afficher les remboursements faits à des tiers (pharmacie, opticien, ...) en appuyant sur le bouton de sélection.



Choisissez la spécialité du praticien que vous souhaitez géolocaliser.

Attention : en fonction de vos garanties, vous pourrez être limité dans les possibilités de recherches.



Envoyez vos documents (factures, devis, ...) au format image ou pdf via le formulaire de contact.

Comment naviguer sur l'application ?

Votre portail

« Mon Réflexe Santé »

Afin d'accompagner votre santé, Gras Savoye met désormais à votre disposition « Mon Réflexe Santé », un portail où vous trouverez des informations médicales rédigées par des praticiens sur les pathologies, les médicaments, la santé des enfants,...

En plus du contenu médical, ce portail met à votre disposition 4 services :

- **Sympto-check** : application en ligne pour s'auto-diagnostiquer
- **Iméo-check** : trouvez le médicament homéopathique adapté
- Un programme de suivi de grossesse
- Une newsletter mensuelle

Accès via :

www.espace-client.grassavoye.com



Nous contacter

Pour toute question sur vos démarches de santé, contactez votre service client :

0972 722 300

Non surtaxe
Prix d'un appel local

Du lundi au vendredi de 8h à 20h

Gras Savoye Santé

TSA 84 256

77 283 AVON CEDEX

serviceclient@grassavoye.com

Vous pouvez également contacter un conseiller par Tchat sur votre extranet assuré :

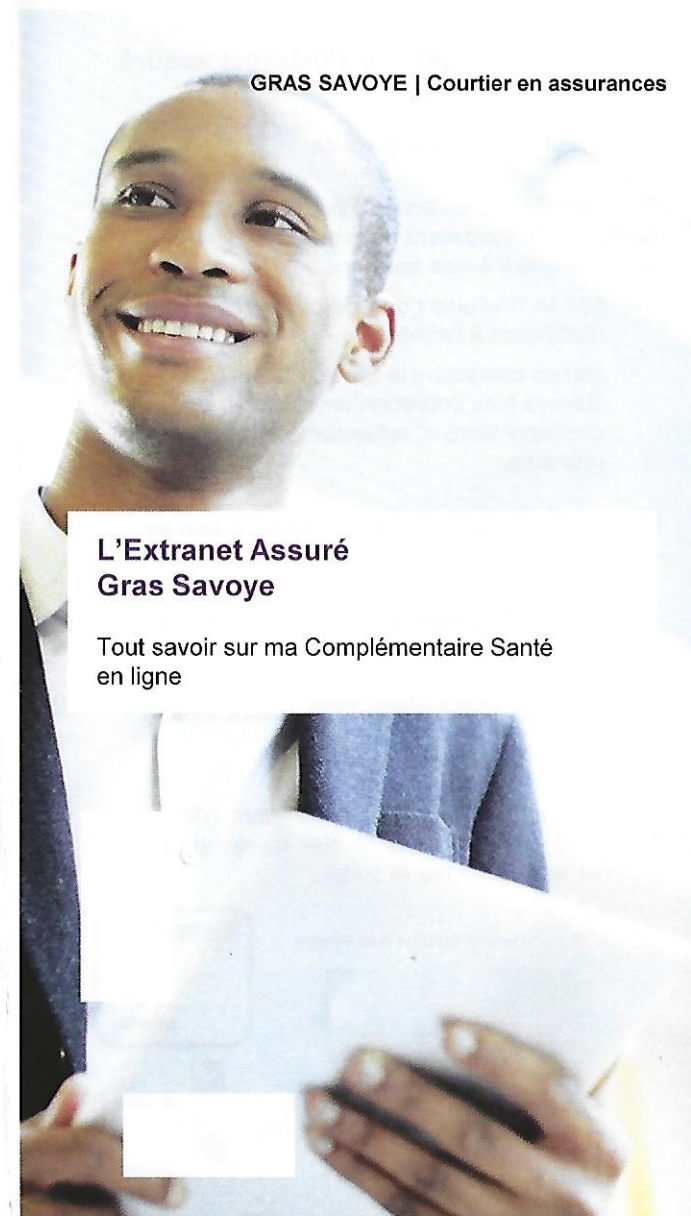


<http://espace-client.grassavoye.com>



GRAS SAVOYE, société de courtage d'assurance et de réassurance
Siège Social : Immeuble Quai 33, 33/34 quai de Dion Bouton, CS 70001, 92 814 Puteaux Cedex. Tél. 01 41 43 50 00. Télécopie : 01 41 43 55 55. <http://www.grassavoye.com>. Société par actions simplifiée au capital de 1 432 600 euros. 311 248 637 RCS Nanterre. N° FR 61311248637. Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 001 707 (<http://www.orias.fr>). Gras Savoye est soumis au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution). 61 rue Talibout, 75436 Paris Cedex 9.

GRAS SAVOYE | Courtier en assurances



Fiche N°3 1/2

Votre 1^{ère} connexion à l'extranet assuré

■ Obtenir votre code d'accès

Pour bénéficier d'un accès à l'extranet assuré, **vous devez impérativement communiquer votre adresse email à nos services** :

- soit en l'indiquant dans le bulletin individuel d'affiliation à l'adhésion,
- soit en contactant le Service Client Gras Savoye (voir coordonnées au dos), en précisant votre n° adhésion, vos noms et prénoms,

Vous recevrez alors un e-mail avec le lien de validation !

- Pour vous connecter à l'Extranet Assuré, rendez-vous à l'adresse suivante :

<http://espace-client.grassavoye.com>

Identifiant : votre adresse e-mail

Mot de passe : saisissez le mot de passe temporaire présent dans l'e-mail d'activation. Vous pourrez le modifier par la suite.

Bienvenue sur l'extranet Gras Savoye



Vous avez oublié votre mot de passe ? Utilisez la fonction « *mot de passe oublié* » pour le réinitialiser ou recevoir de nouveau le mail d'activation.

Découvrez les fonctionnalités de votre extranet !

Accédez au menu « mon compte » pour consulter et/ou modifier vos informations personnelles



Choisissez la spécialité du praticien que vous souhaitez géolocaliser.

Attention : en fonction de vos garanties, vous pourrez être limité dans les possibilités de recherches.



Affichez et consultez le détail de vos remboursements ainsi que ceux faits à des tiers (pharmacie, opticien, ...) en appuyant sur le bouton de sélection.

Demiers remboursements

Date	Bénéficiaire	Montant	Message	Détails
26/07/2012	Claire Dupont	5.00 €		
16/09/2012	Claire Dupont	-		
11/04/2013	Claire Dupont	5.00 €		

Alerte infos

Obtenez plus rapidement vos remboursements en passant au virement bancaire ! Transmettez-nous votre relevé IBAN en utilisant le **formulaire de contact** prévu à cet effet.

Consultez, téléchargez ou imprimez l'ensemble des documents qui sont mis à votre disposition (livret d'accueil, résumé de garanties, communication sur vos démarches de santé, ...)

Consultez cette zone de communication pour connaître les dernières informations mis à disposition par Gras Savoye ou par votre entreprise

Présentation de votre réseau

3050 opticiens

- **Jusqu'à -40 %** sur les verres, traitements et lentilles, et **-15 %** sur les montures,
- **Des garanties** « casse sans franchise » (valable 2 ans) & « satisfait ou échangé » (valable 3 mois),
- **Vérification de la conformité** des équipements,
- **60 centres de chirurgie réfractive avec des tarifs négociés 30 % inférieurs** au prix du marché et sur différentes techniques de pointe.

3000 chirurgiens dentistes

- **Des tarifs 15 à 20 % inférieurs** au prix du marché
- **50 implantologues** dentaires spécialistes
- **Analyse de devis**
- **Des contrôles qualité** et un certificat de traçabilité sur les prothèses réalisées

800 centres auditifs

- Des prothèses auditives des plus grandes marques **à des prix 35% inférieurs** à ceux du marché,
- **Un reste à charge divisé par 2** sur l'appareil auditif,
- **Une garantie panne de 4 ans gratuite**,
- **Une garantie « satisfait ou échangé »** d'un mois après la période d'essai.

320 diététiciens partenaires

- **Des tarifs en moyenne 15% inférieurs** au prix du marché.

Nous contacter

Pour toute question sur vos démarches de santé, contactez votre service client :

0972 722 300

Non surtaxé
Prix d'un appel local

Du lundi au vendredi de 8h à 20h

Gras Savoye Santé

TSA 84 256

77 283 AVON CEDEX

serviceclient@grassavoye.com

Vous pouvez également contacter un conseiller par Tchat sur votre extranet assuré :



<http://espace-client.grassavoye.com>


GRAS SAVOYE
WillisTowersWatson **IPPLI**

GRAS SAVOYE, société de courtage d'assurance et de réassurance
Siège Social : Immeuble Quai 33, 33/34 quai de Dion Bouton, CS 70001 92 814 Puteaux Cedex. Tél. 01 41 43 50 00. Télécopie : 01 41 43 55 55. <http://www.grassavoye.com>. Société par actions simplifiée au capital de 1 432 600 euros. 311 248 637 RCS Nanterre. N° FR 61311249637. Intermédiaire immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 001 707 (<http://www.gras.fr>). Gras Savoye est soumis au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution), 61 rue Talibout, 75436 Paris Cedex 9.

GRAS SAVOYE | Courtier en assurances

Le réseau Santéclair

Tout savoir sur les avantages de mon réseau Santéclair


Informations & réseaux de soins


GRAS SAVOYE
WillisTowersWatson **IPPLI**

Fiche N° 4 1/2

Votre réseau Santéclair

Vous bénéficiez dans votre contrat des avantages du réseau Santéclair. Ce document a pour objectif :

- De vous présenter les services en optique, audioprothèses et soins dentaires,
- De vous préciser les modalités afin d'obtenir le Tiers payant lors de vos prestations,
- Et de vous présenter les bonnes pratiques afin de vous permettre de faire des choix avisés.



Un dispositif répondant à vos besoins

En consultant un praticien conventionné Santéclair, vous bénéficierez :

- Du tiers payant si le professionnel de santé fait partie du réseau,
- D'une prise en charge de qualité au meilleur prix avec des tarifs négociés dans le réseau.

Les services à votre disposition

- La géolocalisation des professionnels de santé partenaires du réseau Santéclair, à proximité du lieu de votre choix,
- Hors réseau, vous pouvez demander une analyse de devis pour connaître votre éventuel reste à charge.

Comment bénéficier du Tiers payant ?

Vous bénéficiez du **tiers payant uniquement auprès des partenaires** de santé Santéclair.

1. Obtenez les coordonnées de professionnels de santé autour de vous :

Par téléphone

09 72 72 22 52

Non surtaxé
Prix d'un appel local

Du lundi au vendredi de 9h à 19h30 / Samedi de 9h à 17h30

Via l'outil de géolocalisation de l'extranet assuré



<http://espace-client.grassavoye.com>

2. Présentez votre attestation de tiers payant au professionnel de santé identifiable par le logo Santéclair



3. Le professionnel de santé réalise une demande de prise en charge immédiatement auprès de Gras Savoye.

Obtenir une analyse de devis

1. Demandez au professionnel de santé de vous établir un devis (même en dehors du réseau Santéclair)
2. Adressez le devis à Santéclair, soit :

Par mail : devis@santeclair.fr

Par courrier : **SANTECLAIR**
78, bd de la République
92514 Boulogne Billancourt
Cedex

Par l'extranet assuré, rubrique:

« Démarches en ligne | Envoyez un devis »



<http://espace-client.grassavoye.com>

3. Le résultat de l'analyse de votre devis vous parviendra par courrier.